



NYON S'ENGAGE

Feuille de route pour faire face à l'urgence climatique



Nyon s'engage aujourd'hui, en pensant à demain

Photo de couverture : Le parc public du Buis a fait peau neuve en 2019 et participe désormais agréablement à la végétalisation du centre-ville. La maison Gubler rénovée est alimentée en énergies renouvelables via des pompes à chaleur et des panneaux photovoltaïques.

Le climat se modifie: les activités humaines en sont la cause, et notre ville en subit déjà les conséquences, comme en témoignent les épisodes de sécheresse et de canicule de ces dernières années. La Municipalité considère l'urgence climatique comme une priorité et le prouve à travers sa démarche **Nyon s'engage**, présentée dans ce document.

A travers **Nyon s'engage**, la Municipalité poursuit et renforce ses efforts de longue date, donnant ainsi au climat toute la place que cet enjeu prioritaire nécessite. Elle se réjouit de travailler main dans la main avec tous les acteurs impliqués : les Nyonnaises et les Nyonnais en premier lieu, mais aussi le Conseil communal et les acteurs économiques et associatifs de notre ville.

L'objectif de la Municipalité? Recentrer et prioriser l'action communale en faveur des projets les plus à même de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'anticiper les conséquences du changement climatique. Sa vision? Agir avec ambition, efficacité, rapidité et réalisme.

La Municipalité

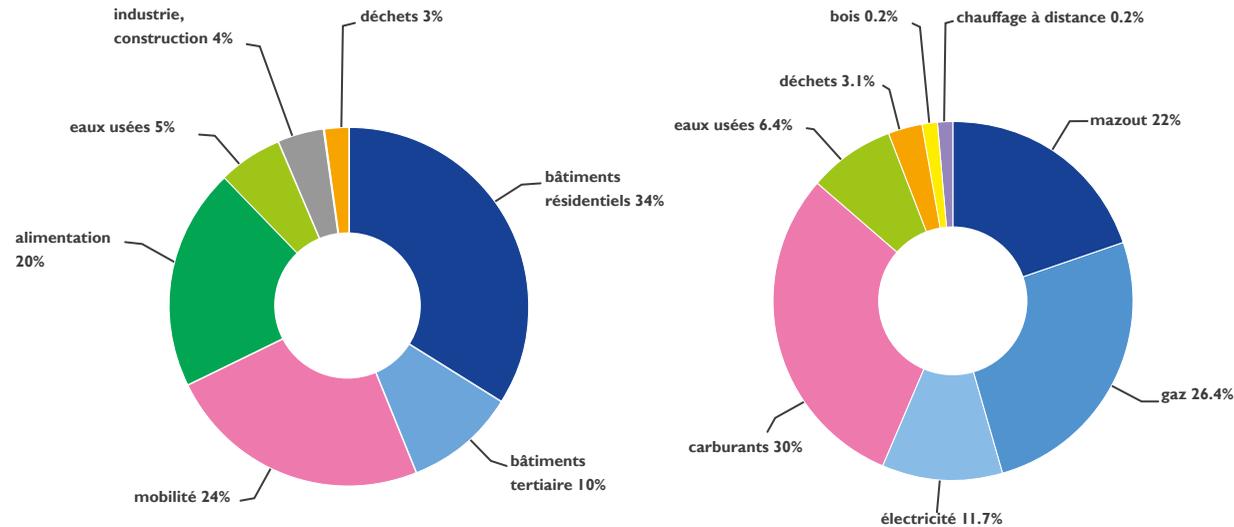
« La vision de la Municipalité sur l'urgence climatique? Agir avec ambition, efficacité, rapidité et réalisme. »



Le changement climatique en chiffres

BILAN CARBONE DU TERRITOIRE DE 2018

Origine des émissions de gaz à effet de serre du territoire de Nyon, par secteur d'activité et par vecteur énergétique (hors alimentation).



CONSÉQUENCES ATTENDUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2060
Nyon aura alors le climat actuel de Madrid



entre +5 % et + 20% augmentation des pics de précipitations intenses et des crues



-5% diminution des précipitations annuelles



entre + 10% et + 50% allongement des périodes de sécheresse générale (telles qu'en 2003)



entre +1.3°C et +3°C augmentation de la température moyenne annuelle



entre + 70% et + 160% nombre de jours avec des vagues de chaleurs

Historique: une décennie d'engagement

La Municipalité n'a pas attendu les grèves du climat ni les déclarations de l'état d'urgence climatique pour agir en faveur de la durabilité. Depuis la création du poste de Délégué à l'énergie et au développement durable en 2009, ce ne sont pas moins de trois politiques énergies-climat et une politique de l'environnement qui ont permis la réalisation de nombreux projets exemplaires et volontaristes, ainsi qu'une labellisation « Cité de l'énergie » dès 2013. Voici quelques illustrations de son engagement de longue date.



Végétalisation et environnement

Les espaces verts (végétalisés) et bleus (eau) permettent d'apporter de la fraîcheur et de l'ombrage, particulièrement agréables en période de canicule. Ils favorisent également l'infiltration des sols et réduisent les risques liés aux inondations. Le complexe scolaire du Cossy, avec son plan d'eau et ses terrains verts, a ouvert ses portes en 2018.



Energie solaire

Avec ses 850 m² de panneaux, le nouveau centre d'exploitation de Routes et Voiries (CERV) est la plus grosse centrale photovoltaïque communale. Au total, ce sont 12 installations propriété de la Commune qui sont en activité en 2019. De nombreuses nouvelles installations sont projetées. Notons également que le CERV est certifié Minergie et construit en bois suisse, dont 35% provenant de forêts dont la Commune est propriétaire.



Bâtiments et rénovation

Depuis 2011, la Municipalité adopte des ambitions fortes en matière de performance énergétique pour la construction et la rénovation de ses bâtiments communaux. A l'instar d'autres réalisations, le complexe scolaire du Couchant est certifié Minergie-P, un standard énergétique particulièrement exigeant.



Gestion des déchets

L'introduction de la taxe au sac en 2013, la poursuite de la mise en place d'infrastructures optimisées de tri des déchets, ou encore le ramassage au porte à porte des déchets organiques ont permis de diminuer sensiblement la quantité de déchets non recyclés.



Mobilité douce

En complément des grandes infrastructures spécifiquement dédiées à la marche et au vélo, de nouvelles prestations s'offrent régulièrement à la population en matière de mobilité douce. Par exemple, des vélos-cargos électriques partagés sont disponibles depuis 2019.



Transports publics

En 2014, le passage au quart d'heure de la cadence des bus urbains a représenté un moment charnière dans l'adoption généralisée des transports publics par les Nyonnaises et les Nyonnais.

Une feuille de route climatique pour que Nyon s'engage

A la suite de la résolution sur l'urgence climatique adoptée par le Conseil communal en juin 2019, la Municipalité a établi au printemps 2020 sa feuille de route climatique. L'objectif est de recentrer les efforts en privilégiant les actions à haut potentiel. En ce sens, l'élaboration des budgets et la priorisation des investissements accorderont une place de premier plan aux projets découlant de **Nyon s'engage**.

La démarche **Nyon s'engage** n'a pas pour vocation de remplacer la politique énergétique communale ni d'autres politiques communales sectorielles.

A travers **Nyon s'engage**, la Municipalité souhaite plutôt donner un coup de projecteur aux actions prioritaires. Plus fondamentalement, elle s'engage à donner la priorité aux projets qui en découleront et à accélérer leur rythme de mise en œuvre.

Pour la Municipalité, **Nyon s'engage** est une démarche inclusive. Ce n'est pas uniquement la Municipalité qui agira en faveur du climat, mais bien tous les acteurs nyonnais qui seront incités à se joindre au mouvement.

La Municipalité se réjouit d'être à l'aube d'une nouvelle dynamique, fédératrice et enthousiasmante.

DEUX AXES DE TRAVAIL

La feuille de route climatique de la Municipalité s'articule autour de deux enjeux :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin que Nyon contribue, à son échelle, à l'atteinte des objectifs de réduction fixés par le Canton, la Confédération et la communauté internationale
- l'anticipation des conséquences du changement climatique par la réalisation de mesures d'adaptation, afin de protéger notre territoire, nos infrastructures, notre milieu naturel et notre population des aléas climatiques voués à poursuivre leur progression en fréquence et en intensité

20 ACTIONS PRIORITAIRES DONT 5 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

Nyon s'engage, ce sont vingt actions prioritaires pour le climat. Celles-ci guideront l'action de la Municipalité pour ces prochaines années, et ont été sélectionnées sur la base de leur impact climatique, de leurs co-bénéfices (tels que le bien-être et la qualité de vie de la population, par exemple) et de leur faisabilité de mise en œuvre rapide.

Les vingt actions sont présentées dans les pages suivantes, regroupées sous cinq thématiques. Pour chacune des thématiques, une action emblématique, symbolisant l'engagement de la Municipalité pour le climat, est mise en avant.

THÉMATIQUE 1 : ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

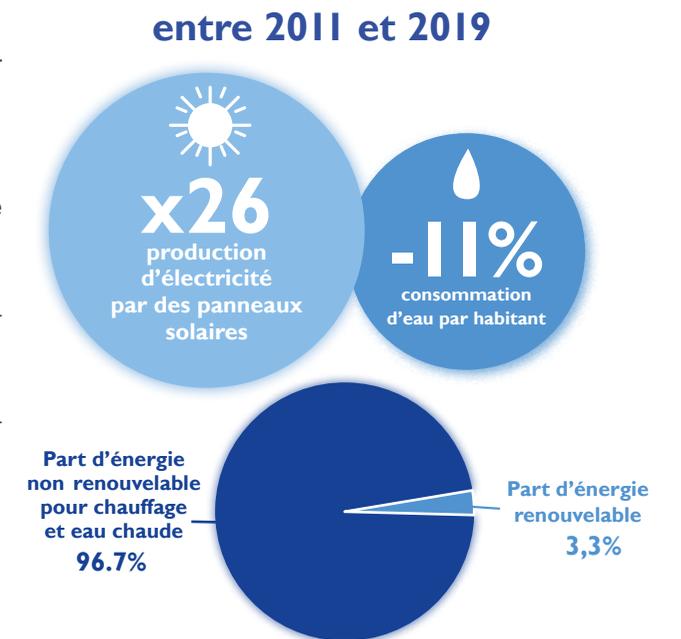
Avec près de 60% des émissions de CO₂, le parc bâti représente le domaine prioritaire pour réduire le bilan carbone nyonnais. Il s'agit d'augmenter la production renouvelable du territoire, de réduire les consommations en énergies thermique et électrique, et d'offrir aux propriétaires des solutions renouvelables. Et ceci, autant sur les parcelles privées que sur les parcelles communales.

Action emblématique :

- Accompagner les propriétaires pour renforcer la rénovation du parc bâti privé

Actions prioritaires :

- Développer les réseaux de chaleur à distance pour distribuer de l'énergie renouvelable
- Développer massivement la production d'énergie électrique photovoltaïque
- Consolider la stratégie d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux



La coopérative Cité Derrière débutera normalement en 2021 la construction d'un immeuble doté de logements abordables et à loyers modérés sur la parcelle communale située à côté de l'école du Couchant. Le bâtiment atteindra le standard Minergie Eco au minimum, bénéficiera d'une construction en bois (puits de carbone), et sera alimenté entièrement par des énergies thermiques renouvelables.

THÉMATIQUE 2 : ANTICIPATION DES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Augmentation des températures et changement du régime de précipitations : les conséquences du changement climatique se font déjà sentir et vont se renforcer à l'avenir. La Municipalité souhaite anticiper dès maintenant ces risques accrus, qui menacent notre population, nos activités et nos infrastructures. La préservation et la promotion de l'environnement naturel (eau, sol, végétation, biodiversité) représentent un levier d'action majeur dans ce domaine.

Action emblématique:

- Développer et appliquer une stratégie de végétalisation du territoire (plan canopée) et promouvoir les îlots de fraîcheur existants

Actions prioritaires:

- Réviser la Politique de l'environnement et la Stratégie biodiversité et les mettre en œuvre
- Préserver et valoriser la ressource eau en poursuivant la renaturation des cours d'eau, en favorisant la perméabilité des sols, et en planifiant l'approvisionnement et l'évacuation des eaux avec anticipation
- Mettre en place un plan d'intervention en cas d'événements climatiques extrêmes



Le futur parc à Perdtemps offrira un poumon de verdure et de fraîcheur au cœur de la ville. Premier coup de pioche espéré en 2022.

THÉMATIQUE 3 : MOBILITÉ

Enjeu majeur pour notre ville, la Municipalité souhaite poursuivre ses efforts pour renforcer la complémentarité des modes de déplacement, en favorisant particulièrement la mobilité douce et les transports publics.

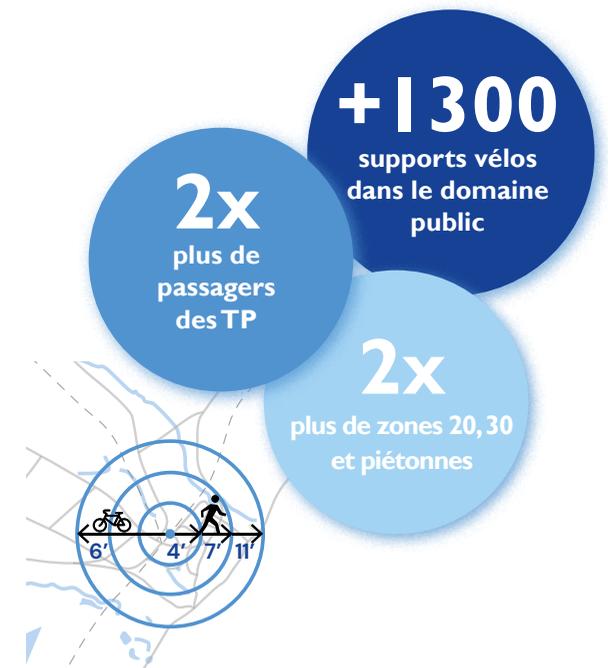
Action emblématique:

- Développer des axes forts pour piétons et vélos et exploiter le potentiel de la ville des courtes distances

Actions prioritaires:

- Mettre à jour le concept de mobilité urbaine (CMU2)
- Élaborer une stratégie de promotion de l'électromobilité et l'appliquer
- Améliorer le réseau de transports publics, notamment sur les axes tangentiels
- Réévaluer l'offre en stationnement (y compris P+R) afin de limiter le trafic au centre-ville

entre 2011 et 2019



Deux passerelles de mobilité douce permettront de relier Bois-Bougy au pont de la Redoute à Prangins, en passant par l'Avenue Reverdil et la gare. Le projet sélectionné se caractérise par un bilan carbone et une emprise au sol très limités. Les travaux devraient débuter en 2023.

THÉMATIQUE 4: ENGAGEMENT DE LA POPULATION ET DU SECTEUR PRIVÉ

Une partie importante de l'action climatique se situe dans les mains de la population et des entreprises. Il s'agit de favoriser l'adoption de comportements responsables, notamment en matière de mobilité et de consommation, ainsi que d'encourager les projets collectifs et citoyens. La proximité entre la population et la Commune sera mobilisée afin de susciter un réel engouement autour du climat, dans une dynamique collective et inclusive.

Action emblématique:

- Mettre en place un programme d'économies d'énergie à destination des ménages et des entreprises

Actions prioritaires:

- Accroître l'engagement des citoyens et des entreprises et communiquer activement sur la démarche *Nyon s'engage*
- Elaborer une stratégie d'agriculture urbaine et l'appliquer



THÉMATIQUE 5: ORGANISATION INTERNE ET TRANSVERSALE

La réussite de *Nyon s'engage* est conditionnée à une administration communale efficiente et transversale. La Municipalité souhaite faire du climat une préoccupation structurant l'organisation de son administration.

Action emblématique:

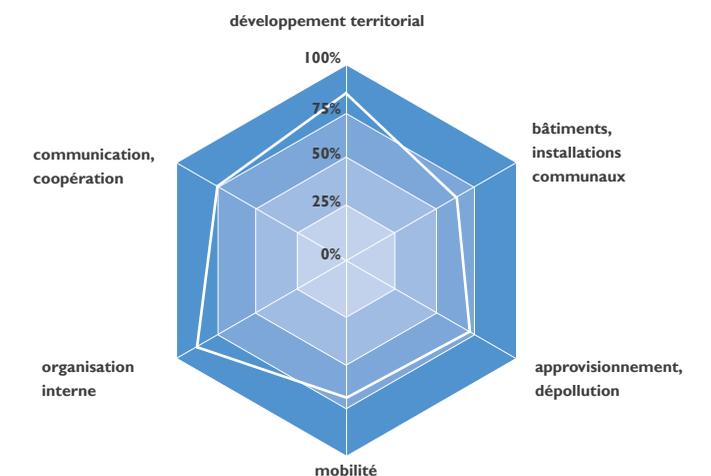
- Constituer une task-force « Climat - Durabilité - Territoire » et l'animer

Actions prioritaires:

- Renforcer les compétences en énergie d'environnement à l'interne
- Mettre à jour la politique d'achats durables de la Ville
- Maîtriser davantage le foncier sur le territoire communal

Évaluation Cité de l'énergie en 2018

Le score global de Nyon s'améliore à chaque audit : 30% en 2009, 62% en 2013, 74% en 2018.



En 2018, des associations locales en lien avec la durabilité ont été invitées par la Ville pour concevoir collectivement une action de sensibilisation à destination de la population. Le résultat s'est concrétisé l'année suivante avec la semaine des découvertes nyonnaises, organisée grâce à la forte implication des associations partenaires.

« *Nyon s'engage* est une opportunité exceptionnelle pour fédérer le Conseil communal, la Municipalité, les services de l'administration et la population autour de l'urgence climatique. »

Daniel Rossellat, Syndic



Éditeur: Ville de Nyon – juin 2020

Images: Explorations Architecture, Paysagession Localarchitecture, Kung et associés et mrs partner, bunq architectes SA et Nightnurse Images AG

Photos: Michel Perret, Thomas Jantscher

Conception et graphisme: Thomas Deboffe et Isaline Rogg, Ville de Nyon

Impression: BSR Imprimeurs SA

Papier: Nautilus SuperWhite



Plus d'informations sur nyon.ch

La feuille de route climatique Nyon s'engage contribue à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

